

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer se tiendra le mercredi le 18 DÉCEMBRE 2019, à 18h15, au Centre de loisirs situé au 24, boul. Blais Est.

La séance portera uniquement sur les points suivants :

- Avenant au contrat de déneigement des chemins publics et des trottoirs de la municipalité de Berthier-sur-Mer, V18-004;
- Modification des avantages sociaux des employés municipaux, fond de pension et assurance collective, H19-006;
- Entente pour l'utilisation du stationnement municipal du parc fluvial par le Groupe AML-Lachance, saison estivale 2020;
- Occupation du domaine public, 101 rue Pascal-Mercier, lot 5 933 190.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 16<sup>e</sup> jour de décembre deux mille dix-neuf.**

Martin Turgeon, directeur général



Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil et en déposant une copie sur le site Web de la municipalité entre dix heures et onze heures de l'avant-midi, le seizième jour de décembre 2019.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce seizième jour de décembre deux mille dix-neuf.**



Signé : .....

Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier